

Communiqué SEMO, 13 septembre 2011

Nouveaux compteurs d'Hydro-Québec: un risque pour la santé

cliquer pour [voir le vidéo des mesures](#)

Le 13 septembre 2011 - Le collectif Sauvons nos enfants des Micro-Ondes (SEMO) dénonce qu'Hydro-Québec mette à risque la santé de la population québécoise en projetant d'installer partout au Québec des compteurs à lecture à distance utilisant les micro-ondes comme protocole de communication.

Les preuves scientifiques des effets néfastes sur la santé de l'exposition aux champs électromagnétiques de radiofréquences sont réelles et crédibles. À cet effet, l'Organisation mondiale de la Santé, appuyée par un comité de 31 scientifiques internationaux, a récemment augmenté le niveau de risque des champs électromagnétiques de radiofréquences à « peut-être cancérigènes pour l'homme ».

Dans la même veine, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté, en mai dernier, la résolution n° 1815 reconnaissant les effets néfastes des champs électromagnétiques de radiofréquences et demandant aux États membres de prendre les mesures qui s'imposent afin de protéger la santé de la population.

Ici même au Canada, le Comité permanent de la santé de la Chambre des communes a même reconnu, dans son rapport de décembre 2010, que le Code de sécurité 6, encadrant les limites d'exposition humaine à l'énergie électromagnétique, présentait des lacunes en ce qui a trait à l'exposition au rayonnement électromagnétique de radiofréquence de faible intensité. Il a d'ailleurs recommandé au gouvernement canadien et à Santé Canada d'approfondir cette question. Le SEMO a témoigné lors de ces audiences et a présenté une preuve appuyée par sept scientifiques internationaux spécialisés dans ce domaine.

« Nous sommes d'avis qu'Hydro-Québec ne doit pas mettre la santé de la population à risque en polluant davantage notre environnement avec les micro-ondes émis par ces 3,75 millions de compteurs et par l'ensemble du parc d'antennes et de répéteurs supportant cette technologie. Bien que l'émission d'un compteur serait moins grande que d'autres appareils courants, l'imposante quantité d'équipement émetteur et l'aspect obligatoire de l'installation, sans possibilité de refus, rend cette exposition significative et risquée pour la santé publique » a déclaré M. François Therrien, porte-parole du SEMO.

Plusieurs mouvements de protestation au projet d'implantation de la technologie de lecture à distance des compteurs électriques et à leur risque pour la santé sont récemment nés en Californie, en Ontario et en Colombie-Britannique. Plusieurs citoyens se sont mobilisés et ont contesté l'implantation de cette technologie.